Les fiches pratiques

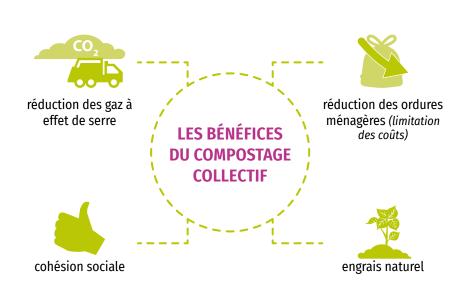
INSTALLATION D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF



Vous souhaitez installer une zone de compostage collectif (en immeuble, école, entreprise, EPHAD, camping...)? Retrouvez dans cette fiche pratique les conseils pour mener à bien votre projet!

Faire un geste écologique et citoyen

Le compostage est le processus de transformation des biodéchets (de cuisine et de jardin) par des micro-organismes. Cela produit un compost fertile, naturel et gratuit, pouvant être utilisé pour nourrir les plantations. En plus d'enrichir le sol, composter est un bon moyen de réduire le poids de nos poubelles (40% de nos sacs noirs sont compostables). Composter permet de préserver l'environnement tout en réduisant la quantité de déchets à traiter. Cela évite également d'utiliser des produits chimiques pour la fertilisation du jardin.



- → Plus de **50 composteurs collectifs** sont installés sur le territoire du SIMER.
- → Cela représente environ 80 tonnes de biodéchets compostés par an.



Ce que l'on peut mettre dans le composteur





Épluchuresde fruits et légumes



Petits déchets de jardin, fleurs fanées, feuilles mortes ...



Coquilles d'œufs écrasées



Pelouse en petite quantité



Thé et café en sachet ou filtre en papier



Litières végétales, bouchons en liège



Restes de repas



Petits emballages en carton



Petits os arrêtes de poisson en petite quantité



Mouchoirs, serviettes, essuie-tout, morceaux de nappe en papier



Pain dur en petits morceaux



Sacs compostables biodégradables, reconnaissables par le logo «ok home compost», non fermés

Comment mettre en place un composteur collectif avec le SIMER ?

LES ÉLÉMENTS INDISPENSABLES

- Un espace en terre ou enherbé plat et facile d'accès.
- Un groupe de **personnes motivées** pour composter (pour l'habitat collectif : 5 foyers minimum).
- Au moins 2 volontaires pour être **référent du site,** qui seront les interlocuteurs privilégiés avec le SIMER et les utilisateurs. Ils assureront également le suivi du composteur.
- Une **source de broyat** de végétaux pour les apports de structurant, inévitable pour se lancer dans le compostage collectif.
- Un exutoire pour utiliser le compost obtenu.

Si vous réunissez toutes ces conditions, envoyer votre demande d'accompagnement (formulaire en fin de livret) au SIMER : <u>biodechets@simer86.fr</u>

L'accompagnement du SIMER

• Étude du projet

Un diagnostic est fait sur place par le SIMER (emplacement, personnes ressources, gisements...).

Mise en place

Signature de la convention de partenariat. Installation des composteurs et de la signalétique, remise du matériel (brass' compost, bioseaux, outils de communication).

→ NOUS installons les composteurs, le matériel et assurons la formation et l'accompagnement gratuitement.

❸ Formation

Formation des référents de site et des personnes volontaires. Inauguration (point presse) et information aux résidents qui apporteront les biodéchets dans le composteur.

Suivi et bilan

Accompagnement par le SIMER : visites de contrôle, conseils et supports techniques.

→ VOUS assurez le brassage, le contrôle de l'humidité, l'approvisionnement en broyat et la récupération du compost.

Comment utiliser le compost obtenu?

Vous n'aurez plus besoin d'acheter d'engrais ; un bon compost apporte de la matière organique au sol, il diminue les besoins en arrosage et améliore la croissance des plantes.



Le compost jeune (4 à 6 mois) s'utilise en paillage à la surface du sol.

Le compost mûr (6 à 12 mois) s'utilise en amendement organique pour nourrir le sol. Une fois tamisé il est idéal pour réaliser des semis.

Le **compost mature** (>12mois) s'utilise comme un terreau, en support fertile de culture.

N'enfouissez pas le compost dans le sol. Il suffit simplement de l'épandre à la surface, la vie du sol et notamment les vers de terre se chargeront de l'intégrer au sol pour former de l'humus.

Formulaire de demande d'accompagnement à remplir par la personne à l'initiative du projet

Localisation du site de compostage identifié

Nom de l'établissement (le cas échéant) :	
Adresse :	iétaire
Code postal : Ville :	
Nombre de logements/personnes concerné(e)s	
Estimation en kg des quantités de biodéchets :	O non O oui, préciser
Référent de site (au minimum 2 personnes)	Propriétaire/ Gestionnaire de la structure
Nom du contact 1 :	Nom de la personne (et/ou de l'organisme) :
O référent O co-référent O suppléant	
Tel :	Tel :
Email:@	Email:@
Nom du contact 2 :	Source d'approvisionnement en broyat
O référent O co-référent O suppléant	O Interne (broyage régulier de végétaux)
Tel :	O Mairie (approvisionnement régulier)
Email:@	O Autre
Nom du contact 3 :	
O référent O co-référent O suppléant	
Tel :	
Email:@	

FORMULAIRE A ENVOYER A : SIMER Eco-Pôle - Opération compostage La Poudrerie, 86320 SILLARS ou biodechets@simer86.fr Fait à : Le : Signature du demandeur :